

Le 28 novembre 2016

Un bon conseil : donnez suite à votre contravention de stationnement

BRAMPTON, ON : en matière de contravention de stationnement, se dire que l'on s'en occupera plus tard coûte plus cher qu'on ne le pense. Une simple contravention de stationnement de 35 \$ peut coûter jusqu'à 180 \$, si on la règle en retard, si on ne la règle pas ou encore que l'on ne se rend pas à une réunion d'examen prévue. Cela peut même retarder le renouvellement de votre vignette d'immatriculation. Le rapport du personnel le plus récent montre qu'entre le 1^{er} juin 2015 et le 31 mai 2016, plus de 24 000 contraventions ont été envoyées au ministère des Transports de l'Ontario (MTO) causant un refus du renouvellement d'immatriculation.

Lorsqu'une contravention de stationnement n'est pas payée à temps, certains frais y sont ajoutés tels que des frais de paiement tardif, des frais de recherche par le MTO ou des frais de refus de vignette. On peut devoir payer de quatre à cinq fois le montant initial comme il est expliqué [dans le document ci-joint](#).

Le système utilisé pour gérer les contraventions de stationnement à Brampton s'appelle le Régime de sanctions administratives pécuniaires (RSAP). Il est administré par la Ville et non pas par le système judiciaire. Pour contester une contravention, les clients n'ont plus à attendre la date de leur comparution, ce qui prenait parfois un an ou plus. Au lieu de cela, la Ville peut fixer la date de jusqu'à 480 procédures d'examen par mois, ce qui réduit les délais d'attente de 30 à 45 jours.

Points saillants

- Lorsque vous recevez une contravention de stationnement, réglez-la dans les 15 jours qui suivent pour éviter de devoir payer des frais de paiement tardif.
- Pour contester une contravention, prenez rendez-vous pour un examen préalable en appelant le 311 ou le 905-874-2404 (en dehors de Brampton).
- Si vous n'êtes pas satisfait de la décision de l'agent d'examen, vous pouvez faire appel en demandant une audience d'examen. La décision de l'agent d'audience est définitive.
- Évitez de commettre les erreurs communes : stationner entre 2 h et 6 h, se garer sur une propriété privée, stationner sur un itinéraire d'intervention.
- Si vous recevez des invités qui ont besoin de stationnement de nuit, vous pouvez demander un [permis de stationnement de considération](#) en appelant le 311 ou en utilisant l'application Pingstreet.

Citation

« Nous avons amélioré le processus d'appel des contraventions de stationnement en le rendant plus simple et considérablement plus rapide que le système judiciaire traditionnel. Maintenant, nous demandons aux clients d'y mettre du leur en donnant suite rapidement à leurs contraventions de stationnement. Régler leurs contraventions, prendre rendez-vous pour un examen préalable et veiller à assister aux réunions d'examen et aux audiences d'examen permettra d'éviter les conséquences négatives sur le renouvellement d'immatriculation de leur véhicule. »

Peter Fay, secrétaire de municipalité

-30-

À propos de Brampton : neuvième ville la plus grande du Canada, Brampton est fière de sa population diversifiée qui représente 209 origines ethniques et 89 langues différentes. Les résidents et visiteurs de Brampton peuvent aisément utiliser des installations récréatives ultramodernes et à un des systèmes de transport les plus évolutifs au Canada. L'hôpital municipal de Brampton, inauguré en 2007, fait partie du William Osler Health System, un des plus importants hôpitaux communautaires au Canada. Pour plus de renseignements, visitez www.brampton.ca ou suivez [@CityBrampton](https://twitter.com/CityBrampton) sur Twitter.

CONTACT MÉDIA

Natalie Stogdill
Coordonnatrice de média
Ville de Brampton
905 874-3654 | natalie.stogdill@brampton.ca